

Dès une heure, la foule des pèlerins se presse dans les diverses avenues du bocage ; les uns se dirigent vers la "Scala Sancta" ; d'autres parcourent les stations de la voix douloureuse, ou vont s'agenouiller aux pieds de la blanche Madone au front radieux, à la ceinture d'azur, qui de sa grotte domine l'assistance et vers qui sont tournés tous les cœurs.

Le passage du divin Roi de l'Hostie avait été décoré avec art et grâce. A tous les arbres flottaient des drapeaux Carillon Sacré-Cœur, anglais et français.

Le reposoir placé à l'endroit le plus propice, sur l'éminence qui côtoie le Calvaire, présentait un coup d'œil magnifique ; il était entouré de banderoiles aux diverses couleurs, d'oriflammes, de draperies...

La procession commença à défiler vers 3 h. par une température idéale. Elle était formée d'un groupe d'enfants de divers collèges de Montréal, suivis des Congréganistes du T. S. Sacrement, avec la bannière du T. S. Sacrement et du Sacré Cœur ; des membres de la garde d'honneur et de nos diverses œuvres eucharistiques, avec la bannière du T. S. Rosaire ; des dames et demoiselles, avec les 15 bannières représentant les 15 mystères du Rosaire ; des dames de diverses Congrégations avec la bannière de S. Joseph. Venaient ensuite des enfants de chœurs jetant des fleurs devant le T. S. Sacrement, les thuriféraires et le dais. Mr. l'abbé Corbeil, professeur au Collège de l'Assomption, portait l'ostensoir.

On évalue, à 3000 personnes, la foule qui escortait Jésus-Hostie. Récitant des prières et chantant des hymnes, le pieux cortège s'achemine vers le reposoir. Pendant que du haut de son trône, le regard du Divin Maître se repose avec amour sur tous ces pèlerins de tout âge, de toutes conditions agenouillés devant lui, et particulièrement sur les malades, une centaine environ, rangés le plus près possible de sa personne sacrée et demandant leur guérison, le R. P. Jean S.S.S. prononce le sermon de circonstance.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, la procession retourne à la chapelle où un Salut solennel est chanté.

Une Procession Mouvementée

Le maire de Baâlon avait, à l'occasion de la Fête-Dieu, interdit les processions sur le territoire de la commune, acte arbitraire, et que rien ne pouvait, en la circonstance, sérieusement motiver.